



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Paris.

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

14 705 000 €

(quatorze millions sept cent cinq mille euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

CABINET COMTE (SA)
Numéro SIREN : 591 225 750

1 bis rue Mériel
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

représentée par :

Monsieur COMTE Sébastien Président Directeur Général
Monsieur COMTE Nicolas Directeur Général Délégué

Madame COMTE Sandrine Directeur Général Délégué

Au titre de son activité de gestion immobilière

Contrat n° : 00064GES221

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2026** jusqu'au **31 décembre 2026** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à Paris, le 01 juin 2026

La directrice générale

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Société anonyme au capital de 262 391 274 euros - 382 506 079 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris
Téléphone : + 33 (0)1.58.19.85.85 - Entreprise régie par le Code des assurances et agréée en France par l'ACPR, Autorité de contrôle prudentiel et de résolution - Secteur Assurances - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - www.c-garanties.com
Entité du Groupe BPCE, titulaire de l'identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNQ délivré par l'ADEME